



## **Offre de prestation de service pour un Accompagnement en matière économique**

### **1 - Court descriptif de Brusseau Bis**

Brusseau Bis est un projet expérimental soutenu par Innoviris et qui intègre un grand nombre de partenaires. L'objectif de ce projet est d'expérimenter et de développer un dispositif de soutien à une Gestion intégrée de l'eau de pluie (GIEP) *co-créative*.

L'ensemble de ce dispositif est composé de 12 "outils" technico-socio-environnementaux qui sont eux-mêmes testés dans le cadre de ce projet. Chacun de ces outils a pour objectif de lever un frein, de dépasser un blocage, a pour fonction de faire un travail de traduction d'un domaine de compétence ou de savoir vers un autre et d'accélérer de la sorte ou de fluidifier des modes relationnels entre des mondes ou des sphères d'action différentes (citoyens, scientifiques, institutions), sur des thèmes d'action différents (hydrologie, urbanisme, architecture, sciences du paysage, etc.), à des échelles d'action différentes (de la parcelle au bassin versant) et sur des étapes d'élaboration de projets différents (émergence, codiagnostic, co-design, co-planning, co-construction, cogestion).

L'objectif du projet est donc, après les avoir testés, de "délivrer" des outils sur leurs différents aspects techniques, sociaux et environnementaux avec une capacité de coordination et de reproduction d'un "dispositif pont", ainsi que nous l'avons nommé en entrée de jeu de ce projet et ce dans une perspective de pérennisation.

### **2 - Contextes**

#### *Général*

La politique de gestion de l'eau évolue fortement à Bruxelles. D'une gestion historiquement centralisée et se fondant essentiellement sur le tout à l'égout et donc une expertise hydraulique (tuyautaire), le système s'ouvre à une gestion décentralisée, territorialisée, dite à la source ou encore Gestion intégrée de l'eau de pluie (GIEP).

Un certain nombre de textes et réglementations existent dans ce cadre pour renforcer cette dynamique émergente. Le prestataire devra s'appuyer sur les différentes réglementations - voir Annexes documentaires - pour mener son action dans le cadre du présent projet.

#### *Le projet*

Brusseau Bis a pour fonction de renforcer cette dynamique de GIEP et de l'intégrer plus fortement encore dans le corps social (pris dans un sens large). Dans une telle perspective, ce ne sont plus seulement les opérateurs historiques de l'eau qui doivent

développer des stratégies et des outils techniques répondant à la gestion de l'eau de pluie, mais tout acteur ayant la responsabilité de gestion d'une parcelle de territoire. "Parcelle" est ici autant entendu en terme cadastral qu'en terme de portion de territoire situé en voirie ou faisant l'objet d'un espace public géré par un pouvoir public. Il arrivera que des dispositifs techniques créés soient communs à plusieurs propriétaires ou gestionnaires de parcelles à la fois. Leur conception, réalisation et gestion devront être communes.

#### *Organisation de Brusseau Bis*

Brusseau est donc une plateforme d'expérimentation assez large. Elle est coordonnée par Les Etats Généraux de l'eau à Bruxelles avec la co-coordination des centres de recherche HYDR (ULB) et LoUIsE (ULB). Chaque outil est coordonné par un acteur plus spécifique et l'expérimentation se fait territorialement.

#### *La pérennisation au regard de la dimension économique*

La question qui se pose est de savoir si ce dispositif de soutien à la GIEP co-créative est en capacité d'être pérennisé. Cela va dépendre de l'analyse des outils et de la capacité à faire des économies d'échelle, de la capacité à les autonomiser financièrement, tant que faire se peut, de prendre en compte la largeur de l'assiette des financeurs, de l'intégration dans les politiques territoriales, etc. Le nombre de facteurs à prendre en considération est notable.

Il est une autre niveau de difficulté ou de frein potentiel, c'est celui du coût global qui pourrait apparaître comme trop élevé face au gain de la participation et de la co-créativité. Pour y répondre, nous avons plusieurs hypothèses de type économique :

- l'assiette financière contributive de la GIEP co-créative n'est pas du tout la même que pour une gestion centralisée vu qu'elle suppose la contribution d'une quantité d'acteurs agissant sur le territoire, que ceux-ci soient privés ou publics.
- les coûts d'une gestion décentralisée sont moins élevés que les coûts d'une gestion centralisée (voir étude Aquatopia) et les bénéfices sont plus nombreux même s'ils sont méconnus.
- on peut imaginer qu'une part du financement de la co-créativité viendra de cette marge de manœuvre nouvelle et pourrait trouver là matière à être financée.

### **3 - Contenu de la mission**

La mission consiste à poser les bases d'une analyse coûts-bénéfices de la GIEP co-créative afin de définir les marges de manœuvre et plus values de la co-création. Cette analyse devra prendre en compte une pluralité de facteurs économiques, sociaux et écologiques dans une approche la plus holistique possible (inspirée par exemple de la théorie du Donut).

L'objectif central est de fonder l'hypothèse que le coût du dispositif de soutien à la GIEP co-créative peut être pris en charge par le fait que la GIEP co-créative :

- offre des coûts-bénéfices plus avantageux qu'une gestion classique de l'eau ainsi qu'une GIEP classique
- que la GIEP repose sur une assiette contributive de financement beaucoup plus large et pèse moins sur les opérateurs de l'eau

- que le coût du dispositif lui-même peut être pris en charge par nombre d'acteurs décentralisés

#### *Demandes spécifiques au prestataire de service*

- Aide à l'orientation dans l'analyse des coûts des outils
  - le prestataire soutient les équipes de BBis dans leur capacité à analyser les coûts des outils dont ils ont la charge. (Il n'est pas demandé au prestataire de calculer ces coûts en tant que tels.
    - Délivrable : un ou deux ateliers d'analyse des coûts des outils avec les partenaires-coordonateurs des outils et selon la demande de ces derniers.
- Analyse des coûts-bénéfices de la GIEP co-créative, au regard d'une gestion classique.
  - il ne s'agit pas d'une analyse chiffrée mais de ce qui doit être pris en considération pour comprendre le plus complètement possible ce que représente l'économie de la GIEP cocréative
  - dans le cadre de cette analyse, il s'agit de tenir compte des externalités positives ou négatives au sens environnemental et social à la fois.
  - de prendre la durée en considération (10 ans, 20 ans, 30 ans ?)
  - l'utilisation du concept qui sous tendent la théorie du donut peut être un avantage
    - Délivrable : tableau de prise en compte de ce qui doit être prise en compte dans l'analys des coûts et des bénéfices
- Analyse comparative des flux financiers actuels de la gestion de l'eau au regard d'une GIEP co-créative et visualisation d'une possible marge/flux de financement de la co-créativité sous forme de premières hypothèses.
  - Délivrable : présentation sous forme de schémas des flux
- Présentation des résultats lors d'une table ronde organisée par BBis en juillet (ou septembre)
  - Délivrable : présentation d'une durée de 30 à 40 minutes à une ou deux reprises (auprès des pouvoirs publics ou auprès d'un public plus large.

#### **4 - Profil du prestataire ?**

- Expérience en analyse socio-économique
- Compétence en économie de la gestion de l'eau
- Compétence en économie de la gestion du territoire
- Capacité à analyser les flux
- Capacité à établir des coûts
- Capacité à utiliser la théorie du donut serait un plus

## **5 - Conditions**

- Le prestataire travaille avec la coordination de BBis et avec les divers responsables d'outils impliqués.
- La mission porte sur une durée de six mois à compter de la signature de la convention qui lie le prestataire et BBis.
- Montant de la mission : 15.000 € TVAC

### **Pour tout contact et info :**

Dominique Nalpas - [brusseau.lab@gmail.com](mailto:brusseau.lab@gmail.com) - 0498 59 15 50

Site Internet : <https://www.egeb-sqwb.be/rubrique92.html>